



**TOGETHER**  
*for a sustainable future*

## OCCASION

This publication has been made available to the public on the occasion of the 50<sup>th</sup> anniversary of the United Nations Industrial Development Organisation.



**TOGETHER**  
*for a sustainable future*

## DISCLAIMER

This document has been produced without formal United Nations editing. The designations employed and the presentation of the material in this document do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Industrial Development Organization (UNIDO) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries, or its economic system or degree of development. Designations such as “developed”, “industrialized” and “developing” are intended for statistical convenience and do not necessarily express a judgment about the stage reached by a particular country or area in the development process. Mention of firm names or commercial products does not constitute an endorsement by UNIDO.

## FAIR USE POLICY

Any part of this publication may be quoted and referenced for educational and research purposes without additional permission from UNIDO. However, those who make use of quoting and referencing this publication are requested to follow the Fair Use Policy of giving due credit to UNIDO.

## CONTACT

Please contact [publications@unido.org](mailto:publications@unido.org) for further information concerning UNIDO publications.

For more information about UNIDO, please visit us at [www.unido.org](http://www.unido.org)

22041

REPUBLIQUE DU NIGER

MINISTERE DU COMMERCE, DE L'INDUSTRIE  
ET DE L'ARTISANAT

ORGANISATION DES NATIONS UNIES  
POUR LE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL

PLANIFICATION / PROMOTION DES

INDUSTRIES LIEES A L'ELEVAGE

RAPPORT FINAL

Projet  
DP/NER/87/009

Mai 1990



INTER G

## S O M M A I R E

=====

### *I - INTRODUCTION*

### *II - PRESENTATION DE LA FILIERE DES INDUSTRIES DE L'ELEVAGE*

*II.1 - La situation de l'élevage*

*II.2 - L'organisation de la filière*

*II.3 - Les conditions de développement*

### *III - FORMULATION D'UNE STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT*

*III.1 - La démarche utilisée*

*III.2 - Les performances des secteurs*

*III.3 - L'analyse multi-critères des opportunités de développement*

*III.4 - L'organisation de la stratégie : recommandations*

### *IV - PROGRAMME D' ACTIONS ET INVESTISSEMENTS*

*IV.1 - Principes d'élaboration du plan*

*IV.2 - Présentation des investissements et actions*

*IV.3 - Mise en oeuvre du plan*

*INTRODUCTION*

Composante essentielle du patrimoine national, l'élevage nigérien possède assurément un avantage comparatif : les troupeaux peuvent approvisionner le marché intérieur, alimenter des flux d'exportation en faveur des pays voisins et supporter une industrie de transformation des produits d'origine animale. Il a toutefois connu au cours des deux dernières décennies d'importants facteurs de déséquilibre liés à des phénomènes conjoncturels (climat, géopolitique, environnement international), eux-mêmes accentués par certaines pesanteurs structurelles (dispersion du cheptel, enclavement géographique, prédominance du secteur public).

Dans un tel contexte marqué par les séquelles des sécheresses, l'élévation des coûts consécutive à l'utilisation de la rente minière et le rétrécissement du débouché nigérien (lié à la dépréciation de la naira), la compétitivité de l'élevage et des industries associées est compromise ; les produits nigériens sont victimes de la concurrence étrangère, non seulement sur les marchés limitrophes, mais encore sur le marché local, particulièrement le long de la frontière nigéro-nigériane.

Face à de tels éléments de désorganisation ou d'entrave au développement, le potentiel dont dispose la filière de l'élevage basé sur l'importance des effectifs et les capacités de leur transformation justifie l'approche que les Autorités nigériennes et l'Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel ont préconisée dans la perspective d'un programme d'actions en faveur des activités industrielles s'y rapportant.

La démarche proposée ne peut toutefois pas ignorer que toute entreprise productive ne saurait atteindre la rentabilité offerte par le commerce et que les intérêts commerciaux dominant s'opposent souvent à ceux des activités pastorales ou industrielles locales. Dans ces conditions, la recherche de projets industriels rentables et susceptibles d'intéresser les investisseurs nationaux ou étrangers peut être assimilée à un pari dont l'issue serait incertaine si l'on en restait à une appréhension strictement économique et libérale du problème dans le court terme. C'est dans ce souci permanent de concilier les capacités de l'élevage nigérien et les contraintes de son environnement qu'ont évolué la réflexion et l'analyse du contractant.

Il s'ensuit que le programme préconisé privilégie les actions et les investissements dont la décision et la mise en oeuvre pourront se satisfaire de délais et de coûts modérés tout en ayant une incidence aisément repérable sur les unités bénéficiaires et sur l'ensemble de la filière. Dans le même temps, la réalisation de ce programme à court terme créera les conditions favorables pour engager un programme plus ambitieux et à une échéance plus lointaine qui aboutira à la configuration du tissu industriel lié à l'élevage pour la prochaine décennie.

Définir une stratégie de développement et établir un programme d'actions et d'investissements : tel était le double objectif de l'étude qui couvrait les secteurs suivants :

- les produits vétérinaires
- l'alimentation animale
- l'abattage et la viande
- le lait et les produits laitiers
- les cuirs et peaux
- les petits élevages.

Les deux phases d'intervention ont successivement porté sur :

PHASE 1 : Le diagnostic des secteurs industriels existants et l'identification des secteurs prioritaires et des contraintes déterminantes.

PHASE 2 : La définition d'un programme d'investissement et d'un ensemble d'actions d'accompagnement des secteurs prioritaires.

Le présent rapport final regroupe la synthèse et les recommandations, fournies à l'issue de la première phase et adoptées par le Comité Interministériel et l'ONUDI, et le programme d'actions et d'investissements concluant la seconde phase, accompagné d'une proposition de mise en oeuvre assortissant chaque action ou chaque projet de son cadre d'application (décideurs, acteurs, investisseurs...), permettant aux Autorités nigériennes de donner un prolongement opérationnel à cette mission et d'en contrôler le suivi.

Chacune des composantes du Rapport Final fait l'objet d'un rapport détaillé auquel le lecteur pourra se reporter, à savoir :

VOLUME I : STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT

VOLUME II : DIAGNOSTICS SECTORIELS

VOLUME III : PROGRAMME D' ACTIONS ET D' INVESTISSEMENTS

*II - PRESENTATION DE LA FILIERE  
DES INDUSTRIES DE L'ELEVAGE*

## II.1. LA SITUATION DE L'ELEVAGE

L'analyse des industries liées à l'élevage ne peut se concevoir sans un regard préalable sur ce qui constitue la "matière première" de la filière. Exprimé en têtes de bétail et en UBT, le cheptel nigérien 1987 est estimé à :

Espèces	Têtes de bétail	U B T	
		Taux	Quantité
Bovins	2 092 051	0,8	1 674 000
Ovins	2 605 206	0,1	261 000
Caprins	6 643 218	0,1	664 000
Camelins	411 009	1	411 000
TOTAL			3 010 000

Les traits essentiels du cheptel qui pourront avoir une incidence sur le développement de la filière sont les suivants :

- le cheptel a été très fortement décimé par la sécheresse de 1984, mais est en cours de reconstitution depuis cette date,
- les disponibilités en ressources fourragères sont suffisantes et ne poseraient de réel problème qu'en cas de très grave accident climatique,
- le secteur traditionnel est largement dominant et contrôle 98% de l'élevage bovin, 95% de l'aviculture et 100% des autres élevages,
- le NIGERIA constitue à l'heure actuelle le débouché quasi unique pour les exportations de bétail vivant et de viande,
- la répartition des espèces a subi une modification sensible notamment au niveau des bovins (73% du total U.B.T. en 1969 contre 56% en 1987) et des petits ruminants (19% en 1969 contre 31% en 1987).

Les effets de la sécheresse se sont faits plus durement sentir dans la zone pastorale que dans la zone sédentaire. Actuellement, hors élevage camelin, la zone sédentaire abriterait 65 % des effectifs exprimés en UBT contre 35 % pour la zone pastorale. Le déplacement de l'élevage, bovin en particulier, du Sahel vers les zones agricoles n'est pas sans aspects positifs : bétail placé dans des conditions climatiques moins aléatoires et plus accessible, existence d'un mouvement coopératif agricole ancien et important, plus grande proximité des débouchés tant intérieurs qu'extérieurs. Mais surtout, le très vieux concept d'association agriculture-élevage a sans doute maintenant beaucoup plus de chances de quitter le domaine de l'utopie pour celui de la réalité.

## II.2. L'ORGANISATION DE LA FILIERE

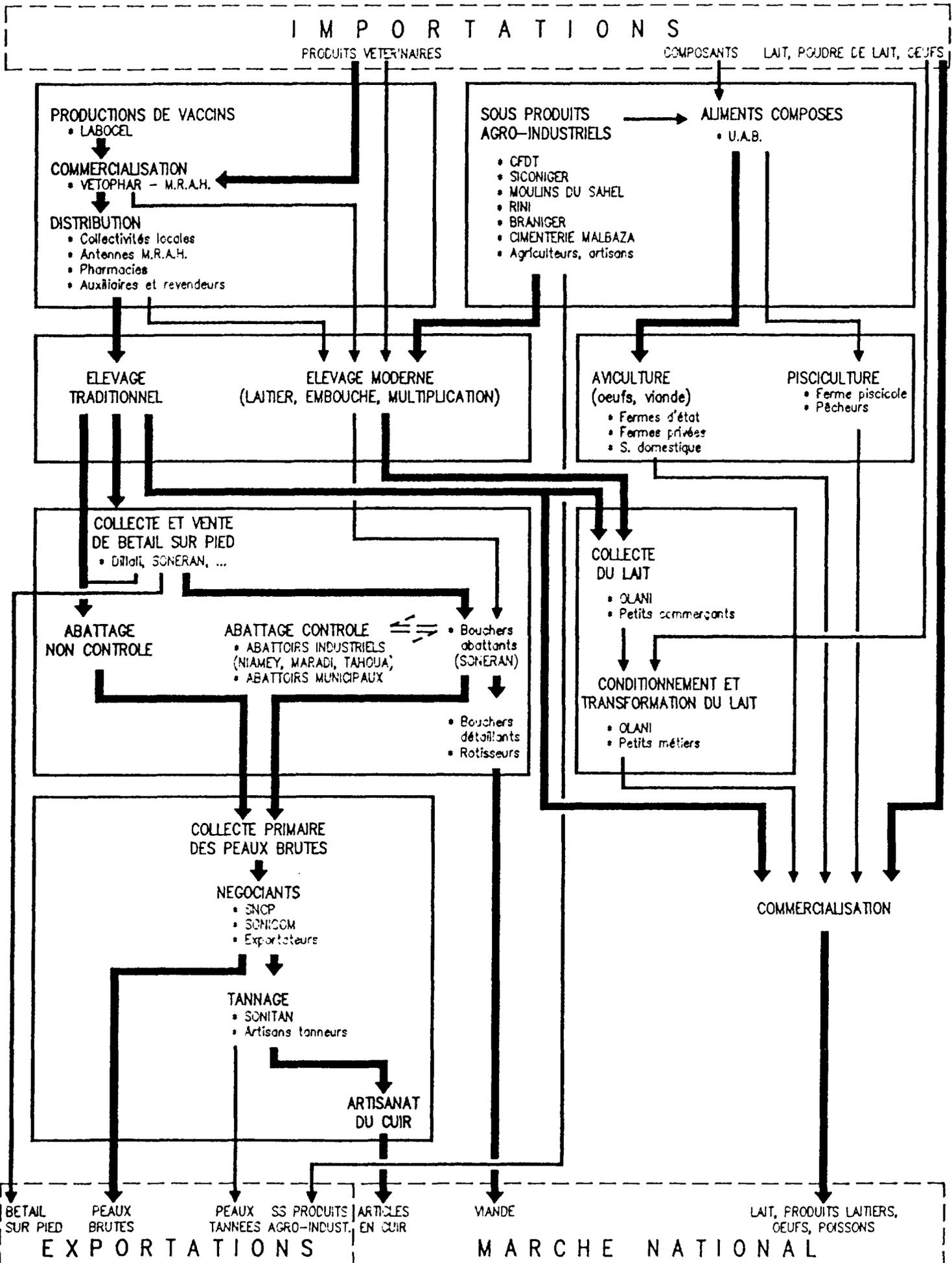
L'organisation d'ensemble de la filière est représentée dans les pages suivantes sous forme de deux schémas présentant :

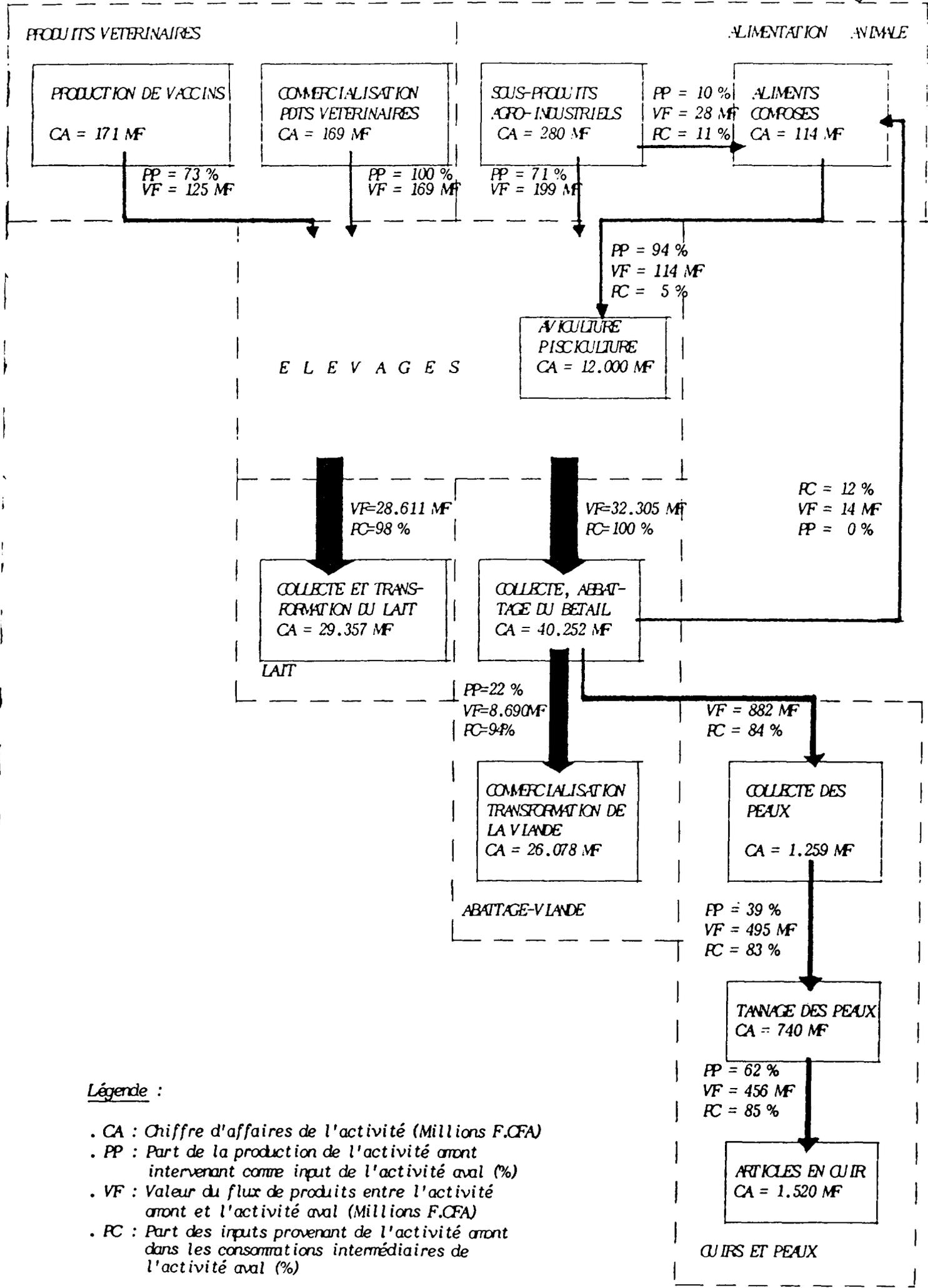
- les principaux acteurs des secteurs moderne, traditionnel et informel,
- les niveaux d'activité et des échanges entre les différents secteurs.

La lecture de ces schémas nous conduit aux constatations suivantes :

- Les secteurs industriels peuvent être classés et caractérisés comme suit
- \* "PRODUITS VETERINAIRES" et "ALIMENTATION ANIMALE"  
Ces secteurs "d'appui" : présentent un faible niveau d'activité mais constituent au niveau des services rendus un maillon indispensable de la chaîne.
- \* "LAIT" et "ABATTAGE-VIANDE"  
Ces secteurs "de base" présentent un fort niveau d'activité et se situent au premier stade de transformation des produits de l'élevage. La production de ces secteurs est principalement destinée à satisfaire les besoins (de base) du marché national.
- \* "CUIRS ET PEAUX"  
Ce secteur de "transformation" présente un niveau d'activité moins important que les deux précédents mais non négligeable. Ce secteur correspond à une transformation plus poussée des produits de l'élevage et sa production est en partie destinée à l'exportation.
- \* "PETITS ELEVAGES"  
Ce secteur "primaire", de production de matière première, regroupe l'avi-culture et la pisciculture. Il s'agit d'activités encore peu "industrielles" et essentiellement destinées au marché national.
- Les activités de la filière sont relativement bien intégrées s'il on excepte, semble-t-il, la collecte des peaux puisque seulement 39 % des peaux collectées sont transformées par la suite au sein de la filière.
- La collecte et l'abattage du bétail constituent l'activité la plus importante, en volume et au niveau de sa position stratégique par rapport aux autres activités. La fonction des abattoirs et des bouchers-abattants s'avère ainsi déterminante sur la structuration de la filière.
- Dans de nombreux secteurs, le secteur moderne cohabite, de façon concurrente et/ou complémentaire, avec les secteurs artisanal et informel.

# SCHEMA D'ORGANISATION DES ACTIVITES ET ACTEURS DE LA FILIERE DES INDUSTRIES DE L'ELEVAGE AU NIGER





**Légende :**

- . CA : Chiffre d'affaires de l'activité (Millions F.CFA)
- . PP : Part de la production de l'activité amont intervenant comme input de l'activité aval (%)
- . VF : Valeur du flux de produits entre l'activité amont et l'activité aval (Millions F.CFA)
- . RC : Part des inputs provenant de l'activité amont dans les consommations intermédiaires de l'activité aval (%)

### 11.3. LES CONDITIONS DE DEVELOPPEMENT

*Les forces et les faiblesses des industries liées à l'élevage sont-elles maîtrisables au sein de la filière ou leur avenir est-il conditionné par des dynamiques exogènes ? Cette question paraît essentielle. Il est en effet possible d'améliorer l'efficacité technique des unités de production, mais les gains de productivité qui pourraient en résulter paraissent souvent insuffisants pour assurer la compétitivité des produits nigériens dans une perspective de "libéralisation". Pour s'assurer contre l'oubli de facteurs et d'acteurs déterminants, nous avons abordé les activités industrielles liées à l'élevage par le biais d'une analyse préliminaire des facteurs de compétitivité et d'une observation des structures de la société nigérienne.*

*Le Niger a longtemps justifié sa réputation de pays déshérité. Le plus sahélien des pays d'Afrique Occidentale est périodiquement ravagé par les sécheresses et demeure handicapé par les grandes distances de ses frontières à la mer. Mais le Niger possède des ressources minières dont l'exploitation a permis de desserrer quelque peu les contraintes de transport mais a aussi développé un phénomène "d'intoxication" minière qui obère la compétitivité des produits nigériens. Les échanges officiels et non contrôlés se sont développés notamment avec le Nigéria, lui-même "intoxiqué" par la rente pétrolière, à l'époque où la naïra était fortement surévaluée : la dépréciation actuelle de cette dernière favorise aujourd'hui les produits nigériens à la fois sur les marchés du Niger et du Nigéria.*

*Le succès d'un projet industriel dépend de la qualité de son insertion dans la société locale, et pas seulement dans la structure technico-économique. Il faut donc identifier les groupes dominants ou émergents susceptibles de s'y intéresser et savoir à quelles fins les investisseurs ou leurs "clients" gèreront ce capital. Il apparaît en effet qu'au NIGER, l'émergence de groupes sociaux capables d'associer pouvoirs socio-politiques et rapports économiques de production, s'appuie sur les activités commerciales plutôt que sur l'industrialisation.*

*Les entreprises industrielles résistent mal aux chocs extérieurs parce qu'elles sont mal intégrées dans les dynamiques sociales africaines. Elles peuvent se développer en marge de la société locale, quand une conjoncture mondiale favorable les soutient ; mais inversement leur entrée en crise n'entraîne pas les réajustements sociaux qui faciliteraient leur reprise. C'est pourquoi peuvent se développer des situations où les acteurs des filières industrielles ne maîtrisent plus les conditions de la rentabilité des entreprises, quoiqu'ils fassent. Par contre, les boutiques et ateliers dits informels participent de l'intérieur aux transformations de la société locale et y trouvent par conséquent un appui quand il faut réagir aux défis conjoncturels.*

*Ces observations orienteront nos propositions et nous conduiront à définir le type de relations à établir entre le secteur informel et le secteur industriel moderne pour faciliter l'articulation des dynamiques sociales et industrielles.*

*III - FORMULATION D'UNE STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT*

### III.1. LA DEMARCHE UTILISEE

La stratégie de développement proposée a été élaborée à partir des objectifs assignés par l'Etat nigérien d'une part, du diagnostic des activités industrielles de la filière d'autre part. Les étapes suivantes ont été empruntées:

#### III.1.1. Les objectifs pris en compte

En se référant aux différents plans et publications à caractère prospectif ou réglementaire, certains d'entre eux étant encore à l'état de projet, l'ensemble des options y figurant ont été regroupées autour de cinq objectifs de base :

- Développer l'activité économique : malgré son caractère général, cet objectif pourra privilégier différentes formes de développement traduites au niveau de la valeur ajoutée nationale, des recettes de l'Etat et/ou de la balance commerciale.
- Valoriser les atouts du Niger : plus stratégique, cet objectif s'appuie sur les expériences passées du Pays et constitue un des principes de base des projets envisagés à ce jour.
- Stabiliser l'activité économique : l'adoption de cette option qui ressort des documents d'orientation et de notre propre diagnostic provient du constat que les modifications des déterminants externes (voisin nigérian notamment) désorganisaient profondément les secteurs, objet de l'étude.
- Satisfaire les besoins de base : cet objectif vise la stabilité et l'intégration sociale et économique des populations du Niger, rurales notamment.
- Mobiliser les acteurs adéquats : la mise en oeuvre de la stratégie devra nécessairement s'appuyer sur des acteurs dont les intérêts peuvent rejoindre ceux plus généraux de la Nation nigérienne et dont la position privilégiée en fait les acteurs prioritaires du développement (options de privatisation, de libéralisation de l'activité économique, d'intégration du secteur informel ...).

#### III.1.2. Les options stratégiques

La poursuite des objectifs énoncés plus haut conduit à envisager diverses options stratégiques qui auront pour raison d'être de satisfaire -individuellement, globalement et, parfois même, contradictoirement- à ces objectifs. On peut citer, sans ordre préférentiel :

- Jouer les avantages comparatifs à l'exportation : en raison de sa situation géographique, de sa main-d'oeuvre chère et de sa faible tradition industrielle, le Niger ne peut que difficilement jouer la carte de la production de masse à des prix compétitifs sur le marché international et doit viser le "haut de gamme" pour affronter les productions similaires des pays voisins bénéficiant d'une conjoncture plus favorable.
- Développer les capacités d'adaptation aux événements conjoncturels : cette option a pour objet de sélectionner des projets ou actions ponctuels, conduisant à générer de la valeur ajoutée et/ou des flux d'export, moins sensibles aux variations climatiques ou aléas conjoncturels.
- Ne pas privilégier la substitution aux importations : autrement dit accorder la priorité aux projets valorisant les ressources nigériennes existantes, les industries de substitution constituant souvent un obstacle au développement de ces dernières.
- Stabiliser les revenus agricoles : le maintien d'une répartition équilibrée des populations permet de valoriser les ressources naturelles qui ne sont pas toutes concentrées autour des principaux centres urbains et d'améliorer, par là, la demande de la population rurale.
- Développer les ressources spéculatives : en empruntant des créneaux commercialement porteurs à très court terme, les projets satisfaisant à cette option permettront d'intéresser très rapidement les opérateurs nigériens ou étrangers.
- Considérer les relations entre les secteurs : cette action stratégique se propose de considérer l'impact d'un projet sur la cohérence de la filière "élevage".
- Régulariser les flux d'exportation : seuls, les flux générés sur la base d'une production régulière, de qualité et aussi peu sensible que possible aux aléas conjoncturels permettront de conserver les flux d'exportation du domaine agricole.
- Privilégier les secteurs avantageux : c'est-à-dire sélectionner les projets répondant aux critères d'évaluation économique habituels (P.I.B., valeur ajoutée, emplois créés, effets d'entraînement, ...).
- Subordonner les projets industriels à une logique commerciale : la place prépondérante occupée par les activités commerciales et spéculatives dans l'économie nigérienne justifie que ces dernières soient associées à toute initiative industrielle, permettant d'accroître rapidement la plus-value des entrepreneurs commerçants.
- Organiser les acteurs : la mise en oeuvre des actions doit veiller à la régulation des professions, en associant sous des formes diverses le secteur artisanal et coopératif au développement industriel du Pays.

### III.1.3. Les critères de sélection

A partir des principes stratégiques définis plus haut et des diagnostics sectoriels, il s'agit de procéder à l'analyse multicritères des activités industrielles liées à l'élevage. La démarche utilisée emprunte deux étapes :

- la première visant , après établissement des indicateurs, à apprécier les activités identifiées dans chacun des secteurs retenus : qu'elle soit quantitative ou qualitative, cette appréciation résulte des diagnostics et ne se soucie pas, à ce niveau, d'une recherche de cohérence à l'intérieur de la filière ni des effets induits par le développement de telle activité sur telle autre activité ou sur l'ensemble de la filière
- la seconde conduisant, après une sélection de critères d'appréciation, à situer les différentes opportunités de développement par rapport à chacun de ces critères : l'accent est porté ici sur la cohérence, les effets comparatifs et induits et, d'une manière générale, sur tout élément contribuant au développement conjoint du secteur, de la filière et de l'économie nigérienne.

#### A - Les indicateurs "secteurs"

Les activités industrielles ou commerciales appartenant aux secteurs retenus ont été appréciées au regard de 13 indicateurs économiques, financiers ou techniques auxquels une valeur objective a été attribuée sur la base du diagnostic et qui peuvent être répartis et définis ainsi :

##### a) Niveau d'activité :

- production nationale, soit le chiffre d'affaires réalisé ou estimé permettant d'apprécier le poids de l'activité au sein de la filière
- valeur ajoutée, mesurée par l'écart entre les recettes et les consommations intermédiaires et traduisant la contribution de l'activité à la valeur ajoutée nationale.

##### b) Place du secteur moderne

- dans la production nationale
- dans la valeur ajoutée nationale
- dans le marché national.

Pour chacun de ces indicateurs économiques, il s'agit de déterminer la place occupée par le secteur moderne exprimée en pourcentage, ce dernier étant d'autant plus faible que la contribution des activités non contrôlées (commerce, artisanat, petits métiers, ...) est élevée.

c) Performances comparées des secteurs moderne et informel

pour la détermination desquelles le critère de la valeur ajoutée établie en pourcentage du chiffre d'affaires a été retenu.

d) Situation financière

soit une appréciation qualitative de la situation des unités industrielles, assortie de la prudence dûe aux sources d'information souvent peu fiables, voire inexploitable.

e) Outil de production

soit un jugement succinct sur les installations visitées, étant entendu que, dans la plupart des cas, la sous-utilisation des capacités de production ou l'inactivité d'une partie des ateliers obligent également à une certaine réserve.

f) Intégration à la filière

Traduisant en pourcentage le rapport entre les consommations intermédiaires provenant de la filière de l'élevage et l'ensemble des consommations intermédiaires, le taux étant d'autant plus faible que les intrants ont leur origine hors de la filière.

g) Apport à l'économie nationale

- revenus de l'Etat, correspondant en valeur aux impôts et taxes perçus au niveau de chaque activité ; là encore la crédibilité des données, lorsqu'elles existent, est faible
- exportations, exprimées en valeur et en pourcentage par rapport au chiffre d'affaires.

B - Les indicateurs "opportunités de développement"

Ces dernières identifiées à l'issue des diagnostics industriels sont à situer par rapport aux cinq indicateurs retenus suivants :

a) cohérence de la filière, la notation de l'opportunité portant à la fois sur :

- ses effets d'entraînement sur l'aval de la filière
- ses implications sur l'amont de la filière.

- b) capacité d'absorption du marché national, autrement dit : l'opportunité est-elle de nature à couvrir -tout ou partie- des besoins nationaux nigériens.
- c) résistance aux contraintes externes, qui résulte de l'appréciation de trois critères :
- la vulnérabilité (ou non) à la concurrence internationale
  - la vulnérabilité (ou non) aux facteurs climatiques
  - la capacité d'adaptation aux évolutions conjoncturelles.
- d) amélioration de la balance commerciale, que traduit la capacité du projet à :
- générer des exportations
  - réduire (ou annuler) le solde des importations.
- e) avantages comparés du Niger, ou la prise en considération des atouts spécifiques dont le pays dispose - par rapport aux pays limitrophes notamment - pour justifier les créations, extensions ou restructurations préconisées.

L'appréciation de chaque opportunité de développement au regard de ces critères fournit la matière au tableau de l'analyse multi-critères préalable à l'identification des axes de développement.

ANALYSE MULTI-CRITERES DES SECTEURS

1 - INDICATEURS "SECTEURS"

Indicateurs	unites	-PRODUITS VETERINAIRES-		-ALIMENTATION ANIMALE--		----ABATTAGE-VIANDE----		-----CUIRS ET PEAUX-----			---LAIT---	-PETITS ELEVAGES-
		Production vaccins	Commerce ppts. veter.	Aliments composes	Ss-produits industriels	Abattage du betail	Commerce rotisserie	Collecte des peaux brutes	Tannage	Artisanat	Commerce transformation	Aviculture
1 Niveau de production nationale	M.fcfa	171	169	114	280	48.252	26.878	1.259	740	1.520	29.357	11.370
2 Niveau de valeur ajoutee nationale	M.fcfa	93	19	-	148	7.688	16.885	287	141	986	345	10.174
3 Part s. moderne dans prod. nationale	%	100	100	100	100	55	0	41	39	0	2	3
4 Part s. moderne dans V.A. nationale	%	100	100	100	100	59	0	0	23	0	19	1
5 Part s. moderne dans marche national	%	100	100	100	100	55	0	41	40	0	2	3
6 Taux V.A. secteur moderne	%	54	11	(10)	53	21	so.	0	11	so.	12	20
7 Taux V.A. secteur informel	%	so.	so.	so.	so.	17	64	28	24	65	48	98
8 Situation financiere secteur moderne		=	--	-	=	=	so.	--	--	so.	--	=
9 Etat outil de production industriel		*	so.	-	*	-	so.	=	=	so.	+	=
10 Taux d'integration dans la filiere	%	0	0	34	0	99	94	84	83	85	99	45
11 Niveau des revenus de l'Etat	M.fcfa	nd.	2	nd.	nd.	nd.	400	50	10	20	nd.	14
12 Niveau des exportations	M.fcfa	46	0	0	56	50	0	764	284	57	0	0
13 Part de la production exportee	%	27	0	0	28	0	0	61	38	4	0	0

### III.2. LES PERFORMANCES DES SECTEURS

Une série d'indicateurs de performance des secteurs a été constituée sur la base des objectifs assignés par l'Etat du NIGER au développement de la filière et d'options stratégiques envisagées pour la poursuite de ces objectifs.

Ces indicateurs ont fait l'objet d'une valorisation ou d'une quantification réalisée à partir des diagnostics sectoriels et des caractéristiques techniques et économiques de chacune des activités de la filière. Le tableau de la page suivante fournit par activité les valeurs ou jugements attribués à chacun des indicateurs.

Un certain nombre d'observations comparatives peuvent être faites, qui contribueront à une première hiérarchisation des secteurs et des activités, basée sur les performances et appréciations des unités existantes.

#### A - Au niveau de la production et de la valeur ajoutée

-----

Le principal secteur, " ABATTAGE-VIANDE ", participe, à hauteur de 66 % et de 93 %, respectivement, au chiffre d'affaires et à la valeur ajoutée de la filière (hors petits élevages).

Deux autres secteurs participent également de façon non négligeable au chiffre d'affaires et à la valeur ajoutée. Ce sont les " CUIRS et PEAUX " avec 4 % du chiffre d'affaires total et 4 % de la valeur ajoutée et le " LAIT " avec respectivement 29 % et 1 %.

#### B - Au niveau de la part du secteur moderne

-----

Les activités d'appui, situées en amont de la filière, sont dans leur quasi totalité exercées au sein d'unités industrielles (ou commerciales) :  
" PRODUITS VETERINAIRES " et " ALIMENTATION ANIMALE ".

L' " ABATTAGE DU BETAAIL " et, à un degré moindre, la " COLLECTE DES PEAUX BRUTES " et le " TANNAGE DES PEAUX " ont une représentation équilibrée entre les entreprises modernes et informelles.

Les autres activités ne sont que peu ou pas du tout contrôlées par le secteur moderne.

C - Au niveau des taux de valeur ajoutée  
-----

Les mauvaises performances du secteur moderne sont dues à une situation financière critique, générant parfois une valeur ajoutée négative, et/ou à une meilleure compétitivité du secteur informel.

A noter que le taux de valeur ajoutée atteint son meilleur niveau à la fois dans le secteur moderne ( " PRODUCTION DE VACCINS " et " SOUS-PRODUITS INDUSTRIELS " ) et dans le secteur informel ( " COMMERCIALISATION DE LA VIANDE " et " ARTISANAT DU CUIR " ).

D - Au niveau de la situation financière  
-----

Avec les précautions évoquées précédemment, la situation financière apparaît satisfaisante pour la "PRODUCTION DES VACCINS", les "SOUS-PRODUITS INDUSTRIELS", l'"ABATTAGE DU BETAIL" et l'"AVICULTURE". Pour les autres activités cette situation est, à l'heure actuelle, critique.

E - Au niveau de l'outil de production  
-----

D'une manière générale, les installations appartenant au secteur moderne ont un équipement satisfaisant : c'est le cas notamment de l'OLANI et de LABOCEL qui ont bénéficié d'investissements de remplacement ou de complément récents. En outre, les défauts constatés au niveau des "ALIMENTS COMPOSES" et de l'"ABATTAGE" ne semblent pas empêcher le fonctionnement des unités.

F - Au niveau de l'intégration dans la filière  
-----

C'est dans les deux secteurs " ABATTAGE-VIANDE " et " CUIRS ET PEAUX " que ce niveau est le plus élevé. Il est très faible, voire nul dans les secteurs situés en amont de la filière, la plupart des consommations intermédiaires étant importées. Le niveau important obtenu pour le "LAIT" est principalement dû à l'autoconsommation et doit donc être jugé avec prudence.

G - Au niveau des revenus de l'Etat et des exportations  
-----

Globalement, l'ensemble de la filière participe peu à l'alimentation du budget de l'Etat, à l'exception des activités des " CUIRS ET PEAUX " et parfois par le biais des contributions du secteur informel. Les exportations, d'un niveau assez moyen, proviennent pour l'essentiel du secteur "CUIRS ET PEAUX".

### III.3. L'ANALYSE MULTI-CRITERES DES OPPORTUNITES DE DEVELOPPEMENT

Le diagnostic des différents secteurs industriels a permis d'identifier, en définitive, une série d'actions ou projets raisonnablement envisageables. Ceux-ci ont été dans un premier temps organisés et regroupés de façon cohérente au sein d'opportunités de développement. Une seconde série d'indicateurs a été ainsi constituée sur la base des options stratégiques retenues de façon à apprécier et hiérarchiser ces opportunités. Les critères d'appréciation retenus sont :

- les effets induits sur la structuration de la filière et le niveau de l'ensemble des activités,
- la capacité d'absorption du marché national de la production qui sera générée,
- l'indépendance ou la capacité de résistance aux contraintes externes (conjoncture économique du NIGERIA, fluctuations du marché international, sécheresses, ...),
- l'impact direct sur la balance commerciale (génération d'exportations ou limitation des importations),
- la valorisation des avantages comparés du NIGER.

Afin de faciliter la lecture des résultats ainsi obtenus et présentés page suivante, chaque opportunité de développement a été assortie d'un nombre de croix qui traduit, vis-à-vis de chaque indicateur, la plus ou moins bonne situation de l'opportunité.

Le tableau suivant "Bilan de l'analyse multi-critères" permet d'ordonner les différents secteurs en fonction des critères d'appréciation ou d'options générales de développement économique. On notera que, pour chaque secteur, nous avons présenté la valeur moyenne des notes attribuées aux opportunités (notée en abrégé M) et la somme de ces notes (notée S).

D'une façon générale, le secteur des "CUIRS ET PEAUX" puis les secteurs "ABATTAGE VIANDE" et "ALIMENTATION ANIMALE" sont ceux qui satisfont le mieux aux 5 critères retenus.

Nous avons par ailleurs retenu 3 scénarios possibles :

- . 1 - Aucune option particulière n'est préconisée et, dans ce cas, tous les critères d'appréciation sont affectés du même poids.
- . 2 - La situation économique demeure difficile et les contraintes externes pesantes de sorte qu'une option dite "de résistance" est préconisée.
- . 3 - La situation générale permet d'envisager avec plus d'optimisme le développement des filières et une option "d'expansion" est retenue.

Il apparaît, à la lecture du tableau, que les secteurs "ABATTAGE VIANDE" et "CUIRS ET PEAUX" répondent le mieux aux différentes options envisagées.

ANALYSE MULTI-CRITERES DES SECTEURS

2 - INDICATEURS "OPPORTUNITES DE DEVELOPPEMENT"

Indicateurs	Valeurs	--PRODUITS VETERINAIRES--	--ALIMENTATION ANIMALE--	-----ABATTAGE-VIANDE-----	-----CUIRS ET PEAUX-----	-----LAIT-----	-----PETITS ELEVAGES-----
1 Coherence de la filiere	+++			Abattage controle	Reorientation des flux		
	++	Amelioration distribution		Organisation des acteurs	Qualite des peaux	Dev. fermes laitieres	
	++	Dev. production vaccins				Restructuration OLANI	
	+		Rehabilitation UAB				Production poussins
2 Capacite d'absorption marche national	++	Amelioration distribution	Rehabilitation UAB	Abattage controle	Production articles cuir	Production fromage	Production poussins
	++	Dev. production vaccins	Utilisation sous-produits				Creation c. avicoles
	++		Prod. pierre a lecher				
	+			Organisation du marche	Qualite des peaux	Dev. fermes laitieres	
	+				Dev. tannage industriel	Restructuration OLANI	
3 Resistance aux contraintes externes	++	Amelioration distribution	Rehabilitation UAB	Abattage controle	Qualite des peaux	Production fromage	Production poussins
	++		Utilisation sous-produits	Organisation des acteurs	Production articles cuir		
	++		Prod. pierre a lecher	Organisation du marche			
	+	Dev. production vaccins			Reorientation des flux	Dev. fermes laitieres	Services exploitants
	+				Dev. tannage industriel	Restructuration OLANI	Creation c. avicoles
4 Amelioration balance commerciale	++			Organisation du marche	Qualite des peaux	Dev. fermes laitieres	
	++			Exportation viande	Reorientation des flux		
	++				Dev. tannage industriel		
	+	Dev. production vaccins	Utilisation sous-produits		Production articles cuir	Production fromage	Production poussins
	+		Prod. pierre a lecher				Creation c. avicoles
5 Avantages compares du NIGER	++	Dev. production vaccins	Prod. pierre a lecher	Exportation viande	Dev. tannage industriel	Production fromage	
	++				Production articles cuir		
	+	Amelioration distribution	Rehabilitation UAB	Abattage controle	Qualite des peaux	Dev. fermes laitieres	Services exploitants
	+		Utilisation sous-produits	Organisation des acteurs	Reorientation des flux	Restructuration OLANI	Production poussins

## ANALYSE MULTICRITERE DES OPPORTUNITES DE DEVELOPPEMENT - BILAN

		Indicateurs						Totaux		
		Coherence	Marche	Contrainte	Balance C	Avantages	Option 1	Option 2	Option 3	
PRODUITS VETERINAIRES	.M	2	2	2	1	2	16	15	12	
	.S	4	4	3	1	3	29	30	17	
Amelioration distribution		2	2	2		1	13	17	3	
Dev. production vaccins		2	2	1	1	2	16	13	13	
ALIMENTATION ANIMALE	.M	1	2	2	1	1	13	18	11	
	.S	1	6	6	2	4	33	53	27	
Rehabilitation UAB		1	2	2		1	10	17	3	
Utilisation sous-produits			2	2	1	1	10	17	10	
Prod. pierre a lecher			2	2	1	2	13	20	13	
ABATTAGE-VIANDE	.M	3	2	2	2	1	19	18	18	
	.S	5	3	6	4	4	44	53	40	
Abattage controle		3	2	2		1	15	17	3	
Organisation des acteurs		2		2		1	10	17	3	
Organisation du marche			1	2	2		9	13	13	
Exportation viande					2	2	10	7	20	
CUIRS ET PEAUX	.M	3	1	2	2	2	18	15	17	
	.S	5	4	6	7	6	58	60	67	
Qualite des peaux		2	1	2	2	1	16	17	17	
Reorientation des flux		3		1	2	1	16	10	17	
Dev. tannage industriel			1	1	2	2	13	13	20	
Production articles cuir			2	2	1	2	13	20	13	
LAIT	.M	2	1	1	2	1	15	13	14	
	.S	4	4	4	3	4	30	40	33	
Dev. fermes laitiere		2	1	1	2	1	15	10	17	
Restructuration OLAMI		2	1	1		1	10	10	3	
Production fromage			2	2	1	2	13	20	13	
PETITS ELEVAGES	.M	1	2	1	1	1	12	12	10	
	.S	1	4	4	2	2	23	33	20	
Services exploitants				1		1	4	10	3	
Production poussins		1	2	2	1	1	13	17	10	
Creation c. avicoles			2	1	1		6	7	7	
VALEURS DE LA PONDERATION										
.Sans option particuliere	.1	1	0,5	0,5	1	1				
.Option de resistance	.2	1	0	2	0	1				
.Option d'expansion	.3	1	1	0	2	1				

- . Pour le secteur "PRODUITS VETERINAIRES", on retiendra en priorité l'amélioration de la distribution et le développement de la production de vaccins, au niveau de la consolidation de l'unité existante et donc sans envisager dans l'immédiat la production de vaccins aviaires ou une commercialisation accrue vers les pays voisins.
- . Pour le secteur "ALIMENTATION ANIMALE" on privilégiera la création d'une unité de production de pierres à lécher.

### 3 - ACTIONS COMPLEMENTAIRES

Les actions complémentaires ne sont pas directement prioritaires mais pourront toutefois permettre de développer une sous-filière organisée autour de la production avicole. Elles concernent un secteur amont "L'ALIMENTATION ANIMALE" et un secteur aval les "PETITS ELEVAGES".

- . Au niveau du secteur "ALIMENTATION ANIMALE", la réhabilitation de l'U.A.B. permettra d'assurer un approvisionnement des unités avicoles ou piscicoles existantes.
- . Au niveau du secteur "PETITS ELEVAGES" seule la production locale de poussins peut être envisagé au vu des critères d'appréciation.

### 4 - ACTIONS DE REHABILITATION

En ne satisfaisant pas prioritairement aux critères de sélection le secteur "LAIT", en raison de son poids économique important, mérite néanmoins de retenir l'attention. La restructuration de l'OLANI devra faire l'objet d'une étude spécifique à partir de la problématique développée dans la partie "diagnostic", afin de valoriser et exploiter au mieux les équipements existants. Le développement des fermes laitières et la production de fromage ne seront en définitive pas retenus car correspondant de fait à des secteurs situés hors du cadre de notre étude (secteur primaire de l'élevage et secteur artisanal).

Toute proposition de stratégie visant à rechercher les meilleures opportunités de développement implique un certain arbitrage qui peut laisser dans l'ombre des activités au potentiel intéressant. Mais cet arbitrage, ainsi que les ordres de priorités donnés aux différentes actions, s'imposent car ils constituent la base même de l'élaboration et de l'efficacité de toute stratégie de développement. Les programmes d'investissement et les actions d'accompagnement qui constituent l'objet de la deuxième phase d'intervention prennent appui sur les axes de développement ainsi retenus après approbation par les Autorités nigériennes et l'ONUDI de ces recommandations.

*IV - PROGRAMME D' ACTIONS ET INVESTISSEMENTS*

#### IV.1 - PRINCIPES D'ELABORATION DU PLAN

L'élaboration du Plan d'Actions et d'Investissements respecte les priorités définies lors de la première phase, de diagnostic et de formulation d'une stratégie de développement, privilégiant les secteurs qui sont apparus, à l'analyse, porteurs du développement de la filière et présentant des opportunités pour la mise en place d'industries efficaces et compétitives. Ainsi les secteurs de l' "ABATTAGE-VIANDE" et des "CUIRS ET PEAUX" font-ils l'objet d'une programmation plus complète, compte tenu de leur rôle structurant pour l'ensemble de la filière, de leur importance pour l'Economie nationale et des opportunités de développement qu'ils présentent. Un tel arbitrage, ainsi que les priorités qui sont données aux différentes actions, s'imposent car il constitue une des conditions indispensables de l'efficacité du Plan d'actions et d'investissement proposé.

Le Plan est constitué d'investissements et d'actions d'accompagnement :

- Le programme d'investissements industriels concerne les projets nouveaux à promouvoir et les projets de restructuration/réhabilitation des unités existantes.
- Les actions d'accompagnement devront permettre de créer les conditions favorables au développement de la filière et concernent, a priori, les infrastructures et services, les politiques économiques et le cadre réglementaire et les institutions d'appui et de financement.

La première phase, de diagnostic, a mis l'accent sur la désorganisation et la précarité actuelle des industries de la filière et la nécessité impérieuse, d'une part de réhabiliter les unités existantes et, d'autre part, de réorganiser les différents secteurs sur des bases saines et réalistes. Ainsi, il apparaît indispensable de consolider et structurer tout d'abord l'ensemble des composantes de la filière, en vue d'accroître les capacités de résistance aux contraintes externes et d'intégration aux structures socio-économiques nigériennes, avant d'engager des projets d'expansion. La création de nouvelles unités demeurera illusoire ou peu efficiente tant que ces conditions ne seront pas réunies. Les options de libéralisation et de désengagement de l'Etat vont en outre dans le même sens et impliquent une nouvelle répartition des rôles attribuant principalement aux pouvoirs publics la mission d'optimiser l'environnement économique et réglementaire de façon à favoriser et orienter le développement spontané des industries, ceci, grâce à un engagement accru des entrepreneurs étrangers et nationaux. Ainsi, le Plan d'Actions et d'Investissements privilégie-t-il les mesures concrètes que sera amené à prendre l'Etat du Niger, dans le cadre de ses options de politique économique et sociale et de ses compétences.

En conséquence, pour chacun des différents types de projets et d'actions d'accompagnement qui ont été identifiés, l'accent est tout particulièrement mis sur les éléments suivants :

- Projets de réhabilitation/restructuration :

- . Statut juridique et organisation des activités
- . Mesures de financement et d'allègement fiscal
- . Orientation des programmes de production
- . Coût estimatif du projet
- . Equilibre financier.

- Projets de création prioritaires incombant aux pouvoirs publics :

- . Statut juridique et organisation des activités
- . Procédures de conception et réalisation
- . Première spécification des équipements
- . Coût estimatif du projet
- . Equilibre financier.

- Projets de création spontanés et non prioritaires :

- . Options techniques et principes de base
- . Procédures et études destinées à préciser la conception du projet
- . Enveloppe globale de l'investissement
- . Acteurs étrangers et privés potentiels.

- Actions d'accompagnement :

- . Organisation institutionnelle des activités et des acteurs du secteur
- . Organisation des services et coût des infrastructures mises à disposition par les Pouvoirs Publics
- . Réglementation des prix, taxes et redevances
- . Formation des acteurs
- . Organisation et contrôle du marché.

Les projets et actions ont été définis en relation avec les mesures préconisées par ailleurs, chaque élément devant être considéré comme partie intégrante et indissociable d'un tout organisé et cohérent, le Plan d'Actions et d'Investissements. Enfin, ce programme a été établi après actualisation des données de la phase de diagnostic et en intégrant, après analyse critique, les propositions des différents acteurs de la filière.

## IV.2 - PRESENTATION DES INVESTISSEMENTS ET ACTIONS

Les principales caractéristiques des investissements et actions retenues sont présentées ci-après, en spécifiant à chaque fois :

- Le contenu (C)
- Les résultats attendus (R)

On rappellera que toutes ces actions sont présentées en détail dans le rapport intitulé "Plan d'Actions et Investissements - Volume III - Programme détaillé".

### A - L'abattage et la transformation de la viande

#### A.1 - L'organisation de la profession et du marché

##### 1 - Application de la réglementation sur l'organisation de la profession

C : Mise en application effective, par les pouvoirs publics, de la réglementation sur la délivrance des cartes et autorisation d'exercice, sur les modalités d'abattage, la police sanitaire et le contrôle des viandes.

R : Limitation des pratiques clandestines et des incidences au niveau de l'hygiène et des intérêts de la profession.

##### 2 - Limitation des usagers de l'Abattoir Industriel de Niamey

C : Diminution progressive du nombre des bouchers opérant dans l'Abattoir et notamment des bouchers-détaillants.

R : Amélioration de l'exploitation des équipements et de la perception des redevances.

##### 3 - Renforcement de la position des usagers à l'A.I. Niamey

C : Augmentation du nombre des professionnels et chevillards au sein du Conseil d'Administration de l'Abattoir

R : Association des opérateurs "stratégiques" à la gestion de l'Abattoir et aux projets de développement.

##### 4 - Formation des professionnels (gestion/hygiène)

C : Formation à la gestion des chevillards et cadres des abattoirs, contrôle du travail des ouvriers-bouchers et organisation d'un stage obligatoire sur les règles d'hygiène pour les bouchers-détaillants.

R : Amélioration de la gestion des abattoirs et des chevillards et des opérations assurées par les détaillants et ouvriers-bouchers.

5 - Différenciation des prix suivant la qualité

*C* : Institution d'une qualité supérieure de viande, pour l'exportation notamment, et de prix réglementés distincts, éventuellement libres pour la qualité supérieure.

*R* : Incitation à la production de viande d'embouche, pour l'exportation, et maintien d'un prix accessible pour la viande de consommation courante.

6 - Suivi statistique des importations/exportations

*C* : Etablissement de situations mensuelles des prix et volumes des échanges de produits d'élevage (bovins, ovins, poulets, dindes,...) et des cours sur les marchés étrangers potentiels pour l'exportation.

*R* : Tableau de bord permettant d'engager d'éventuelles mesures, de protection ou régulation du marché intérieur, et de développement des exportations de viande.

7 - Etude des modalités de financement et de formation des prix de la viande

*C* : Réalisation d'une étude permettant de déterminer le bilan ressources-emplois pour l'ensemble du secteur, les mécanismes de formation des prix, la situation financière des principaux opérateurs (exportateurs, bouchers...) et l'impact effectif du dispositif réglementaire et des transports.

*R* : Connaissance actualisée et approfondie du secteur permettant une intervention ultérieure plus efficace.

8 - Promotion des boucheries de détail "améliorées"

*C* : Mise en place de mesures incitatives (financières, exonérations...) visant la généralisation des boucheries de détail assurant la vente en locaux fermés et la resserre des gros morceaux sous froid.

*R* : Maintien des conditions d'hygiène durant toute la chaîne de transformation-commercialisation de la viande.

A.2 - Le développement de l'abattage industriel à Niamey

1 - Amélioration de l'exploitation de l'A.I. Niamey

*C* : Réorganisation des chaînes et postes d'abattage, pour les veaux en particulier, et du rythme de travail des équipes (nuit/jour).

*R* : Accroissement des cadences d'abattage sans investissement notable supplémentaire.

2 - Amélioration des installations existantes

C : Remise en état, grâce à des travaux légers, des installations de l'Abattoir (sols, caniveaux, réseau d'eau, bi-rail, circuits électriques, peinture...), réaménagements de files d'abattage et acquisition de petit matériel.

R : Amélioration et maintien en état d'utilisation des installations actuelles, jusqu'à la réhabilitation lourde ou la création d'un nouvel abattoir.

3 - Recouvrement des créances de l'A.I. Niamey

C : Remboursement des dettes dues par les administrations ou organismes para-publics à l'Abattoir (77 millions F. CFA).

R : Amélioration de la situation financière.

4 - Modification des tarifs et productions annexes de l'A.I. Niamey

C : Augmentation des taxes de transport et limitation des sous-produits (destruction des saisies, maintien de la calcination des os et réduction du traitement du sang).

R : Equilibre des charges et recettes des centres de profit.

5 - Etude de faisabilité comparée des projets pour l'Abattoir de Niamey

C - Etude de faisabilité pour le développement de l'Abattoir en comparant les intérêts respectifs de la réhabilitation lourde des installations existantes (expertise des installations incluse) et de la création d'un nouvel abattoir.

R - Choix de l'alternative d'aménagement, évaluation de l'enveloppe financière et définition des principales caractéristiques techniques.

6 - Etudes techniques du nouvel abattoir

C : Définition des caractéristiques des équipements et bâtiments en vue de la réalisation des travaux.

R : Possibilité d'engager la réalisation du nouvel Abattoir.

7 - Réalisation du nouvel Abattoir de Niamey

C : Construction d'un abattoir frigorifique d'une capacité de 20 000 tonnes/an en remplacement de l'ancien, comprenant : corral, hall d'abattage (2 chaînes bovins, 1 file ovins-caprins, zone porcs isolée), cinquième quartier, abattage sanitaire, bloc frigorifique, traitement des sous-produits,....

R : Création d'une unité correspondant aux besoins en abattage contrôlé au niveau de Niamey et remplaçant l'unité existante prochainement hors d'usage.

## 2 - Mise en place d'une structure d'exportation

*C : Organisation des chevillards importants au sein d'une structure d'exportation, chaque participant restant maître de ses opérations, assistée : pouvoirs publics, Chambre de Commerce, Abattoir Industriel de Niamey, C.E.B.V....*

*R : Mise en place d'une structure compétitive, bénéficiant des réseaux commerciaux traditionnels et des accords et services du secteur moderne et administratif.*

## 3 - Réalisation des exportations de viande

*C : Dans un premier temps, exportation vers Abidjan de 500 puis 1 500 tonnes/an de viande fraîche de première catégorie (arrières traités en pans, grosses pièces...)*

*R : Amélioration de la balance commerciale, développement des domaines de forte productivité (embouche, abattage industriel, industries de transformation)*

## A.5 - Les projets de valorisation à caractère artisanal

### 1 - Viande séchée (kilichi)

*C : Utilisation de la viande fraîche et de la capacité des bouchers pour le découpage*

*R : Installation de 2 séchoirs à NIAMEY et d'1 séchoir dans les principales villes disposant d'abattoir*

### 2 - Transformation de la corne

*C : Utilisation d'une matière première abondante (corne de bovidé) et capacité d'une main-d'oeuvre artisanale avec investissement réduit*

*R : Installation d'un atelier de corneterie dans les 4 localités importantes du NIGER.*

## B - Les cuirs et peaux

### B.1 - La réorganisation du secteur

#### 1 - Application de la réglementation sur l'organisation de la profession

*C : Mise en application effective, par les pouvoirs publics, de la réglementation sur l'exercice de la collecte et du négoce des cuirs et peaux et sur l'exportation et amélioration légère concernant le contenu des dossiers de demande d'autorisation.*

*R : Permettre à toutes, et aux seules, entreprises jugées compétentes d'exercer leur activité dans le cadre défini par la loi et limitation de la concurrence au niveau de la répartition du brut au sein du secteur moderne.*

## *2 - Création d'un Syndicat des professionnels*

*C : Création d'un Syndicat regroupant tous les acteurs du secteur (boucherie, collecte et négoce du cuir, tannage et transformation)*

*R : Association des professionnels au développement du secteur et établissement de règles de bonne conduite, complétant le dispositif réglementaire, pour l'organisation du secteur.*

## *B.2 - L'amélioration de la qualité des peaux brutes*

### *1 - Amélioration de la qualité des peaux par élevage*

*C : Promotion par les pouvoirs publics auprès des éleveurs, des mesures prophylactiques, anti-parasitaires et d'hygiène et de la lutte contre les défauts accidentels.*

*R : Amélioration progressive de la qualité, de l'aspect et de l'état de surface des peaux avant abattage.*

### *2 - Etude de la situation des séchoirs*

*C : Inventaire des équipements existant, conception de l'unité type de séchage, situation de l'administration des séchoirs et estimation des besoins.*

*R : Définition du programme de réhabilitation-crétion de séchoirs et des modifications à apporter dans l'administration des séchoirs de brousse.*

### *3 - Application de la réglementation sur le conditionnement et le traitement des peaux*

*C : Application effective, par les pouvoirs publics, de la réglementation sur le conditionnement des peaux (contrôle des opérations, marquage, inspection et délivrance de certificat de qualité) dans l'ensemble des séchoirs du pays.*

*R : Amélioration des opérations de conditionnement, du contrôle et donc de la qualité du brut.*

### *4 - Réorganisation de la gestion des séchoirs*

*C : Organisation de la gestion des séchoirs, laissant aux propriétaires des peaux le soin de réaliser les opérations et privilégiant les entités compétentes, pour assurer l'exploitation et la mise à disposition des moyens de traitement nécessaires.*

R : Favoriser l'exploitation des infrastructures et moyens de séchage conformément à la réglementation.

5 - Formation des opérateurs

C : Formation d'une quarantaine d'inspecteurs du MRA, aux niveaux locaux, au contrôle de conformité des opérations et de qualité des produits.

R : Mise en application effective, à travers l'ensemble du pays, des procédures de contrôle prévues par la réglementation sur le conditionnement des peaux.

6 - Programme de réhabilitation-crétion de séchoirs

C : Réhabilitation d'environ 70 séchoirs de brousse et construction d'un séchoir moderne à Zinder.

R : Mise à disposition d'infrastructure de séchage correspondant aux besoins, qualitatifs et quantitatifs.

7 - Augmentation de la redevance des séchoirs

C : Augmentation sensible de la redevance due par les usagers pour l'utilisation des séchoirs.

R : Equilibre des charges et recettes des séchoirs, et donc, motivation des gestionnaires des infrastructures.

B.3 - La réhabilitation de la S.N.C.P.

1 - Etablissement d'une comptabilité

C : Etablissement d'une comptabilité cohérente et de documents d'exploitation, de situation et de trésorerie pour le dernier exercice.

R : Etablissement d'une base d'analyse saine pour envisager le développement de la société.

2 - Réorganisation de la direction

C : Mise en oeuvre de procédures statutaires ou d'exception afin de mobiliser les actionnaires compétents et motivés.

R : Mise en place d'un organe de direction et d'administration de l'entreprise.

3 - Amélioration de la situation financière

C : Rééchelonnement de la dette B.D.R.N., allocation des fonds du STABEX et recouvrement des avances dues par les collecteurs.

R : Amélioration de la situation financière de la société, d'environ 390 millions F. CFA à court terme.

#### B.4 - La réhabilitation de la SONITAN

##### 1 - Réorganisation de la direction

*C : Mise en place d'une direction technique, administrative et financière compétente et réorganisation des effectifs.*

*R : Amélioration de la gestion et de l'exploitation*

##### 2 - Constitution d'un réseau intégré de collecte

*C : Création d'agences de collecte du brut intégré à la SONITAN à Niamey, Konni, Tahoua, Maradi et Zinder.*

*R : Contrôle accru de la qualité et du prix du brut et limitation des risques de rupture d'approvisionnement.*

##### 3 - Agrément au Code des Investissements

*C : Finalisation du dossier de demande d'agrément au Code des Investissements en concordance avec les objectifs du code.*

*R : Exonération de la T.V.A. des taxes douanières sur les investissements, des impôts et patentes et des droits de douane sur les intrants et les exportations.*

##### 4 - Réhabilitation des équipements et bâtiments

*C : Réaménagement des bâtiments, remise en état des réseaux d'eau et d'électricité et rénovation des machines.*

*R : Amélioration de la fonctionnalité des équipements et maintien des capacités de traitement à moyen terme.*

##### 5 - Rééchelonnement des dettes

*C : Rééchelonnement des dettes dues à la B.D.R.N., et aux autres partenaires (fournisseurs, B.I.A.O., C.N.S.S., impôts...) et à la constitution du fonds de roulement.*

*R : Allègement de la trésorerie à court terme.*

##### 6 - Augmentation des capacités de production

*C : Acquisition de machines et équipements neufs complémentaires.*

*R : Accroissement des capacités de production à 1 200 000 petites peaux par an.*

### B.5 - La production semi-industrielle d'articles en cuir

#### 1 - Définition d'une structure de production semi-industrielle adaptée

*C : Etude comparative des structures de production dans l'artisanat du cuir au Niger et en Afrique.*

*R : Définition de la structure appropriée et des modalités de sa mise en oeuvre.*

#### 2 - Création d'une société d'artisanat à Maradi

*C : Création d'une société à partir du rachat par un entrepreneur privé des équipements non utilisés de la Coopérative de Maradi.*

*R : Constitution d'une entreprise compétitive de transformation du cuir mobilisant les ressources (artisans, équipements) disponibles.*

#### 3 - Restructuration de la Coopérative des Métiers d'Art de Niamey

*C : Transformation du statut de la coopérative, établissement d'un plan de développement, réorganisation des fonctions et effectifs (généralisation du salariat).*

*R : Amélioration de l'exploitation, des résultats financiers et développement de l'accumulation et de la production à l'exportation.*

#### 4 - Bilan diagnostic avant généralisation de la structure

*C : Etude des résultats financiers, du développement généré et des effets socio-économiques des deux projets au bout de deux années d'exercice.*

*R : Appréciation de l'intérêt de la structure pour généralisation à d'autres projets.*

### B.6 - La création d'une nouvelle tannerie industrielle

#### 1 - Etude de faisabilité du projet

*C : Etude des modalités de collecte du brut, des techniques de tannage et des potentialités de commercialisation.*

*R : Evaluation des investissements et de l'intérêt économique et financier du projet.*

2 - Etudes techniques et instruction du projet

C : Définition des caractéristiques techniques des équipements et bâtiments et instruction du projet (montage financier, procédures administratives...) en vue de la réalisation des travaux.

R : Possibilité d'engager la réalisation de la nouvelle tannerie.

3 - Réalisation de la nouvelle tannerie

C : Construction d'une seconde tannerie d'une capacité annuelle de 700 000 petites peaux produisant pour l'exportation du stain et wet-blue, localisée à Niamey.

R : Amélioration de la balance commerciale, génération de valeur ajoutée et développement du secteur moderne.

C - L'alimentation animale

C.1 - La création d'une usine de pierre à lécher

1 - Définition de la composition des pierres à lécher

C : Analyse chimique des ressources disponibles et des besoins en complément minéral.

R : Etablissement de la formule des pierres à lécher.

2 - Etudes techniques et économiques du projet

C : Spécification des équipements et bâtiments et élaboration des comptes prévisionnels.

R : Permet d'engager la réalisation du projet.

3 - Réalisation de l'usine de pierre à lécher

C : Construction d'une unité d'une capacité de 1 200 tonnes par an, modulable et constituée d'un bâtiment industriel abritant la presse, d'un hangar de stockage et d'aires de séchage.

R : Production locale de pierres à lécher et, par conséquent, génération de valeur ajoutée et accroissement de la productivité de l'élevage.

4 - *Dotation d'un fonds de roulement*

*C : Constitution d'un fonds de roulement pour l'exploitation de l'usine de pierres à lécher.*

*R : Equilibre du compte de trésorerie.*

5 - *Promotion de la pierre à lécher*

*C : Opérations de sensibilisation auprès des éleveurs et campagnes de publicité.*

*R : Amélioration de la commercialisation du produit et généralisation de sa consommation.*

6 - *Organisation de la distribution*

*C : Recours au réseau de VETOPMAR pour la distribution des pierres à lécher et accords de commercialisation.*

*R : Généralisation de la distribution à l'ensemble du territoire nigérien.*

C.2 - *La réhabilitation de la filière avicole moderne*1 - *Création de l'Office Avicole National*

*C : Réorganisation des moyens de l'Usine d'Aliment du Bétail, du Centre Avicole de Goudel et de la Coopérative Avicole de Niamey au sein d'une société unique, dotée du statut d'E.P.I.C..*

*R : Intégration de la filière avicole moderne à Niamey et, par conséquent, amélioration de la gestion de la filière.*

2 - *Investissements prioritaires de l'O.A.N.*

*C : Acquisition d'équipements indispensables pour la production d'aliments composés et constitution d'un laboratoire d'analyses.*

*R : Production d'aliments composés suivant les normes et le conditionnement attendus et suivi sanitaire des élevages avicoles.*

3 - *Formation des agents de l'O.A.N.*

*C : Formation de trois responsables : pour la production d'aliments composés, pour la maintenance et le laboratoire d'analyses et contrôle.*

*R : Amélioration de la qualité des aliments composés, du contrôle sanitaire et maintenance et mise en service des équipements.*

#### 4 - Définition de la formulation des aliments

*C : Analyse chimique des ressources disponibles, de leur volume, et des besoins des différents types d'élevage.*

*R : Mise au point de formulation répondant aux besoins et permettant de valoriser les ressources locales.*

#### 5 - Constitution d'un fonds de roulement

*C : Constitution d'un fonds de roulement pour l'exploitation de l'O.A.N.*

*R : Equilibre du compte de trésorerie, en particulier pour le financement des intrants de la filière.*

#### 6 - Amélioration des modalités d'exploitation

*C : Mise au point d'une comptabilité analytique, entretien régulier des installations et organisation de la commercialisation des produits.*

*R : Amélioration des modalités d'exploitation de l'O.A.N..*

#### 7 - Investissements complémentaires de l'O.A.N.

*C : Acquisition d'un pont à bascule et réhabilitation du moulin, à moyen terme.*

*R : Améliorer les modalités de pesage des matières premières et assurer le niveau de production requis en aliments composés.*

#### 8 - Privatisation de l'Office Avicole National

*C : Privatisation de l'Office Avicole National à moyen terme, après redressement de la situation actuelle.*

*R : Amélioration de la gestion et de la rentabilité financière de l'O.A.N..*

### D - Les produits vétérinaires

#### D.1 - L'amélioration de la distribution des produits vétérinaires

##### 1 - Définition du statut et de la vocation de VETOPHAR

*C : Attribution du statut d'E.P.I.C. ou privatisation de VETOPHAR, maintien de la situation de monopole et suppression des distributions à titre gratuit par l'entreprise.*

*R : Autonomie de gestion de l'entreprise et, par conséquent, maintien d'un réseau viable de distribution des produits vétérinaires couvrant l'ensemble du territoire national.*

2 - Définition du catalogue des produits

*C : Etablissement d'une gamme limitée de produits, privilégiant les médicaments de première nécessité, assortie de marges fixes.*

*R : Satisfaction des besoins de base et réduction des coûts d'approvisionnement à l'importation.*

3 - Réorganisation du réseau de commercialisation

*C : Mise en place d'installations fixes à proximité des Directions Départementales de l'Agriculture (stockages VETOPHAR) et des Services d'Arrondissements des Ressources Animales (distribution finale par agents indépendants).*

*R : Couverture de l'intégralité du territoire national et structuration du réseau de distribution.*

4 - Définition des conditions de commercialisation

*C : Etablissement d'un cahier des charges fixant les marges et les obligations des agents distributeurs (auxiliaires para-vétérinaires) et de l'Entreprise.*

*R : Contrôle du prix de vente final des produits vétérinaires et de la couverture nationale des besoins.*

5 - Formation des auxiliaires de distribution

*C : Formation des auxiliaires para-vétérinaires à la gestion-comptabilité-distribution et à l'usage des produits.*

*R : Constitution d'un réseau de distributeurs secondaires, qualifiés et autonomes dans leur gestion, permettant de couvrir l'intégralité du territoire national.*

D.2 - Le développement de la production des vaccins LABOCEL

1 - Mise en service et maintenance des équipements

*C : Assistance technique et formation d'un responsable de la maintenance des équipements.*

*R : Mise en service et maintenance des équipements.*

2 - Acquisition et rénovation des équipements

C : Acquisition de matériel d'étiquetage et rénovation des autoclaves et du matériel de lyophilisation.

R : Accroissement des capacités de production (15 000 000 doses/an) et de la qualité des produits LABOCEL.

3 - Agréement au Code des Investissements

C : Finalisation d'un dossier de demande d'agrément au Code des Investissements et instruction de la procédure.

R : Exonération de la T.V.A. et des taxes douanières sur les investissements, des impôts et patentes et des droits de douane sur les intrants et les exportations.

4 - Promotion des produits

C : Actions promotionnelles en direction des éleveurs nigériens et de l'étranger et édition d'un catalogue des vaccins.

R : Généralisation de l'achat des vaccins LABOCEL.

5 - Recouvrement des créances

C : Engagement de procédures visant le remboursement des créances dues par l'Etat nigérien et les clients étrangers.

R : Recouvrement d'environ 160 millions F. CFA.

6 - Amélioration de la commercialisation et de la gestion

C : Amélioration de la comptabilité et recherche d'accords avec les états africains voisins pour l'exportation et sur le prix des vaccins.

R : Amélioration de la gestion et de la commercialisation des vaccins.

D.3 - L'extension de l'activité de LABOCEL aux vaccins aviaires

1 - Accords de commercialisation VETOPHAR

C : Accords avec VETOPHAR sur la substitution des vaccins locaux aux importations actuelles et avec les Etats étrangers pour l'exportation.

R : Limitation de la concurrence locale des vaccins aviaires importés et développement des exportations.

2 - Formation et assistance technique

C : Formation à l'ovoculture d'un agent et assistance technique pour la mise en route de la ligne de production.

R : Mise en oeuvre de la production.

3 - Acquisition des équipements complémentaires

C : Acquisition et installation : incubateur, ovoscope, broyeur-homogénéiseur, répartiteur.

R : Production nationale de 300 000 doses de vaccins anti-Newcastle inactivés dès la première année, puis d'1 200 000 la cinquième année et par conséquent, économie de devises.

E - Le lait et les produits laitiers

1 - Etude de restructuration du secteur

C : Etude de la formation des prix, définition des axes de développement et spécification des projets de développement, en particulier par la réhabilitation de l'OLANI.

R : Cadre pour la mise en oeuvre des projets de développement du secteur LAIT.

### IV.3 - MISE EN ŒUVRE DU PLAN

#### IV.3.1 - Les caractéristiques de la mise en oeuvre

Le Plan d'Actions et d'Investissements est constitué d'un ensemble organisé dont chaque élément est caractérisé au niveau de sa mise en oeuvre. Les caractéristiques sont les suivantes :

- Nature de l'action
- Coût de réalisation
- Echéance, pour le début de la mise en oeuvre
- Durée de la mise en oeuvre
- Responsable de la mise en oeuvre
- Mode de financement
- Partenaires techniques
- Partenaires financiers.

Le Plan d'Actions est ainsi présenté, à travers chacune de ces caractéristiques de mise en oeuvre, dans le paragraphe suivant, sous forme de tableaux. On trouvera ci-après quelques brefs commentaires sur les caractéristiques de mise en oeuvre, facilitant la compréhension de ces tableaux.

#### A - La nature des actions

Les actions ont été classées suivant leur nature dominante en distinguant les actions :

- d'Administration interne des moyens, humains et matériel, dont dispose l'Etat nigérien dans le cadre de ses attributions (police, assistance technique, douane...)
- de caractère Réglementaire, modifiant ou précisant la législation en vigueur
- de caractère Juridique en vue de la constitution d'une société, de la modification de ses statuts ou du règlement de litiges
- de Gestion ou de (ré)organisation des moyens, humains et matériel, dont dispose l'Entreprise sans investissement conséquent, afin d'accroître sa productivité
- consistant en Etudes techniques, économiques et/ou financières préalables à la mise en oeuvre d'un investissement, d'une action ou en vue d'approfondir la connaissance d'un secteur ou d'un aspect particulier de la filière
- d'investissements en Equipements, où l'acquisition en matériel ou la rénovation de l'existant prédomine

- d'investissements en Travaux, où la construction ou la rénovation des bâtiments et d'infrastructures prédomine au sein de l'investissement global
- de Formation des opérateurs publics ou privés afin d'adapter leur qualification aux besoins du développement de la filière
- essentiellement Financières permettant de disposer de fonds pour l'exploitation de l'entreprise (fonds de roulement, allègement des taxes et impôts...) sans affectation immédiate.
- de Promotion d'un produit de la filière des industries de l'élevage auprès des éleveurs ou consommateurs finaux.

On notera que seule la nature dominante des actions a été retenue, une action pouvant en effet parfois correspondre à deux types différents ou complémentaires de mise en oeuvre.

#### B - Le coût des actions

Nous avons estimé le coût des actions et investissements impliquant des charges (financières) importantes pour l'Etat ou les opérateurs privés.

Pour les actions de Gestion, d'Administration, Juridique ou Réglementaire, nous avons estimé que la mise en oeuvre était réalisée dans le cadre des services mis en place à cet effet et donc sans charge financière supplémentaire conséquente.

Les valeurs proviennent pour l'essentiel du rapport présentant dans le détail le programme d'actions et d'investissements et sont exprimées en millions de F. CFA hors taxes.

#### C - L'échéance de mise en oeuvre

L'année de début de la mise en oeuvre a été déterminée sur la base des éléments suivants :

- les priorités définies lors de l'élaboration de la stratégie de développement,
- Les enchaînements entre les actions liées et leur durée de mise en oeuvre,
- l'état d'avancement des actions déjà engagées, ou sur le point de l'être.

#### D - La durée de la mise en oeuvre

La durée de la mise en oeuvre a été estimée globalement, en considérant le trimestre comme unité de base et en considérant l'ensemble des procédures (administratives, de financement,...) nécessaire à la mise en oeuvre.

#### E - Le responsable de la mise en oeuvre

Le responsable de la mise en oeuvre, c'est à dire le maître d'ouvrage le plus compétent pour diriger la mise en oeuvre, a été identifié au sein des opérateurs privés et des administrations nigériennes. Ces responsables ne représenteront pas toujours leur seul intérêt et pourront être délégués par un ensemble d'opérateurs (ainsi il n'a pas toujours été possible de trancher de façon nette entre le Ministère des Ressources Animales et le Ministère du Commerce, de l'Industrie et de l'Artisanat). Ainsi il pourrait être opportun de constituer pour chaque groupe d'actions, une commission regroupant les acteurs intéressés et les responsables des administrations compétentes et présidée par le maître d'ouvrage du projet.

#### F - Le mode de financement

Le mode de financement des actions a été défini soit, directement, en fonction des conclusions des enquêtes conduites auprès des différents opérateurs, soit en fonction des sources de financement possibles suivant la nature, l'intérêt et la vocation des différents projets.

#### G - Les partenaires techniques

Les partenaires techniques sont les administrations, les sociétés privées ou les organismes susceptibles d'assister ou conseiller le maître d'ouvrage dans la mise en oeuvre de son action. Seul le partenaire technique le mieux adapté, en raison de sa compétence, de son domaine d'intervention, de sa connaissance du sujet ou de ses relations privilégiées, a été présenté, ce qui n'exclue nullement d'autres intervenants.

#### H - Les partenaires financiers

L'identification des partenaires financiers a été conduite, en relation avec celle des sources de financement, à partir des banques et organismes de financement susceptibles d'être intéressés par les actions retenues. Le choix des partenaires a en effet tenu compte des caractéristiques des financements qu'ils consentent : nature et montant de l'investissement, secteur d'intervention, type de bénéficiaire,....

### IV.3.2 - Présentation Synthétique du Plan d'Actions et d'Investissements

Le Plan d'Actions et d'Investissements, et les caractéristiques de sa mise en oeuvre, sont présentés dans les pages suivantes sous forme de tableaux et suivant l'ordre des priorités et échéances retenues.

Actions	Nature de l'action	Coût (M.P.CPA)	Echéance	Durée mise en oeuvre	Responsable mise en oeuvre	Mode de financement	Partenaires techniques	Partenaires financiers
I	L'ABATTAGE ET LA TRANSFORMATION DE LA VIANDE	4.330						
I.1.	L'ORGANISATION DE LA PROFESSION ET DU MARCHÉ							
	1 Application réglementation de la profession		1990	-	M.R.A.	s.o.	Syndicat bouchers	s.o.
	2 Limitation des usagers de l'Abattoir de Niamey		1990	3 mois	Min. Tutelle	s.o.	Syndicat bouchers	s.o.
	3 Renforcement position des usagers à l'A.I.Niamey		1990	3 mois	Min. Tutelle	s.o.	Syndicat bouchers	s.o.
	4 Formation des professionnels (gestion/hygiène)		1990	6 mois	M.R.A.	autofinancement	Ch. de Commerce	s.o.
	5 Différenciation des prix suivant la qualité		1990	3 mois	M.R.A.	s.o.	Com. consommateurs	s.o.
	6 Suivi statistique des importations/exportations		1990	-	M.R.A.	autofinancement	Com. consommateurs	s.o.
	7 Etude modalités de financement et formation prix	15	1991	6 mois	M.R.A.	subvention	O.N.U.D.I.	P.N.U.D. / P.B.D.
	8 Promotion des boucheries de détail "améliorées"		1991	1 an	MRA / MCIA	exonérations	s.o.	s.o.
I.2.	LE DEVELOPPEMENT DE L'ABATTAGE INDUSTRIEL A NIAMBY							
	1 Amélioration de l'exploitation de l'A.I.Niamey		1990	3 mois	A.I.Niamey	autofinancement	ADIV / WERNBERG	s.o.
	2 Amélioration des installations existantes	150	1990	1 an	A.I.Niamey	autofinancement	WERNBERG	s.o.
	3 Recouvrement des créances de l'A.I.Niamey		1990	6 mois	A.I.Niamey	s.o.	Min. Tutelle	s.o.
	4 Modification des tarifs et productions annexes		1990	3 mois	M.R.A./A.I.Niamey	s.o.	A.D.I.V.	s.o.
	5 Faisabilité comparée des projets pour l'abattoir	50	1991	6 mois	M.R.A.	subvention	O.N.U.D.I.	CEDEAO / PNUD
	6 Etudes techniques du nouvel abattoir	325	1992	1 an	A.I.Niamey	emprunt	O.N.U.D.I.	CEDEAO / PNUD
	7 Réalisation du nouvel abattoir de Niamey	3.750	1994	1,5 ans	A.I.Niamey	emprunt	appel d'offres	CEDEAO / BAD
I.3.	LE DEVELOPPEMENT DE L'ABATTAGE INDUSTRIEL HORS DE NIAMBY							
	1 Aménagement complémentaire abattoirs industriels	20	1990	6 mois	Abattoirs ind.	autofinancement	appel d'offres	s.o.
	2 Attribution du statut EPIC abattoirs industriels		1990	3 mois	Min. Tutelle	s.o.	s.o.	s.o.
	3 Harmonisation des redevances		1990	3 mois	M.R.A.	s.o.	s.o.	s.o.
	4 Organisation d'un service commun		1991	3 mois	Abattoirs ind.	s.o.	s.o.	s.o.
I.4.	LE DEVELOPPEMENT DES EXPORTATIONS DE VIANDE							
	1 Etude du marché et des modalités d'exportation	10	1991	6 mois	MRA / MCIA	emprunt	appel d'offres	C.E.D.E.A.O.
	2 Mise en place d'une structure d'exportation		1991	6 mois	MRA/MCIA/privés	s.o.	Ch. de Commerce	s.o.
	3 Réalisation des exportations de viande		1992	-	Struct. Export	autofinancement	S.O.C.O.P.A.	C.E.A.O.
I.5.	LES PROJETS DE VALORISATION A CARACTERE ARTISANAL							
	1 Projets de production de kilichi	4	1991	3 mois	SONERAN / privés	autofinancement	assistance technique	s.o.
	2 Projets de corneterie	6	1991	3 mois	Privés	emprunt	assistance technique	s.o.

## PROGRAMME D'ACTIONS ET D'INVESTISSEMENTS

1 2 / 6 1

Actions	Nature de l'action	Coût (M.F.C.F.A)	Echéance	Durée mise en oeuvre	Responsable mise en oeuvre	Mode de financement	Partenaires techniques	Partenaires financiers
II LES CUIRS ET PEAUX		1.804						
-----								
II.1. LA REORGANISATION GENERALE DU SECTEUR								
1 Création d'un Syndicat des professionnels	Juridique		1990	6 mois	M.C.I.A.	s.o.	Ch. de Commerce	s.o.
2 Application réglementation de la profession	Administration		1990	-	M.C.I.A.	s.o.	Syndicat profession.	s.o.
II.2. L'AMELIORATION DE LA QUALITE DES PEAUX BRUTES								
1 Amélioration qualité des peaux par l'élevage	Administration		1990	-	M.R.A.	s.o.	Syndicat profession.	s.o.
2 Etude de la situation des séchoirs	Etudes	5	1990	3 mois	MRA / MCIA	autofinancement	s.o.	s.o.
3 Application réglementation sur conditionnement	Administration		1990	-	MRA / MCIA	s.o.	Syndicat profession.	s.o.
4 Réorganisation de la gestion des séchoirs	Juridique/Admin.		1990	1 an	MRA / MCIA	s.o.	communes	s.o.
5 Formation des opérateurs	Formation	6	1990	3 mois	MRA / MCIA	emprunt	s.o.	BOAD / CEDEAO
6 Réhabilitation-création de séchoirs	Equipements	88	1991	1 an	MRA / MCIA	emprunt	s.o.	BOAD / CEDEAO
7 Augmentation de la redevance des séchoirs	Réglementation		1991		MRA / MCIA	s.o.	Syndicat profession.	s.o.
II.3. LA REHABILITATION DE LA S.N.C.P.								
1 Etablissement d'une comptabilité	Gestion		1990	3 mois	S.N.C.P.	s.o.	s.o.	s.o.
2 Réorganisation de la direction	Juridique		1990	6 mois	M.C.I.A.	s.o.	s.o.	s.o.
3 Amélioration de la situation financière	Financ./Jurid.	390	1990	1 an	S.N.C.P.	emprunt	M.C.I.A.	B.D.R.N.
II.4. LA REHABILITATION DE LA SONITAN								
1 Réorganisation de la direction	Gestion		1990	3 mois	SONITAN	opér. capital	privés	PROPARCO / SIFIDA
2 Constitution d'un réseau intégré de collecte	Gestion		1990	3 mois	SONITAN	autofinancement	privés	s.o.
3 Arrêtement au code des investissements	Financière		1990	3 mois	SONITAN	exonérations	M. Finances	s.o.
4 Réhabilitation des équipements et bâtiments	Equipements	70	1990	9 mois	SONITAN	emprunt	appel d'offres	BOAD / SIFIDA
5 Rééchelonnement des dettes	Financière	250	1990	3 mois	B.D.R.N.	emprunt	s.o.	B.D.R.N.
6 Augmentation des capacités de production	Equipements	50	1993	1 an	SONITAN	emprunt	appel d'offres	BOAD / SIFIDA

## PROGRAMME D' ACTIONS ET D' INVESTISSEMENTS

( 3 / 6 )

Actions	Nature de l'action	Cout (M.F.CFA)	Echéance	Durée mise en oeuvre	Responsable mise en oeuvre	Mode de financement	Partenaires techniques	Partenaires financiers
II	LBS CUIRS ET PEAUX	1.804						
II.5.	LA PRODUCTION SEMI-INDUSTRIELLE D'ARTICLES EN CUIRS							
	1 Définition de la structure de production	5	1990	6 mois	M.C.I.A.	subvention	O.N.U.D.I.	P.N.U.D./ F.A.C.
	2 Création d'une société d'artisanat à Maradi		1990	6 mois	privés	opér. capital	M.C.I.A.	privés
	3 Restructuration de la Coopérative de Niamey		1991	6 mois	C.M.A.Niamey	opér. capital	M.C.I.A.	privés
	4 Bilan diagnostic avant généralisation	5	1993	6 mois	M.C.I.A.	subvention	O.N.U.D.I.	P.N.U.D./ F.A.C.
II.6.	LA CREATION D'UNE NOUVELLE TANNERIE INDUSTRIELLE							
	1 Etude de faisabilité du projet	15	1992	6 mois	privés/M.C.I.A.	subvention	O.N.U.D.I.	P.N.U.D./ F.A.C.
	2 Etude technique du projet	80	1992	6 mois	privés/M.C.I.A.	emprunt	I.P.S.	C.C.C.E./ P.N.U.D.
	3 Réalisation de la nouvelle tannerie	840	1993	1 an	privés	emprunt	I.P.S.	B.A.D./ B.E.i.

## PROGRAMME D' ACTIONS ET D' INVESTISSEMENTS

( 4 / 6 )

Actions	Nature de l'action	Cout (M.F.CFA)	Echéance	Durée mise en oeuvre	Responsable mise en oeuvre	Mode de financement	Partenaires techniques	Partenaires financiers
III	L'ALIMENTATION ANIMALE	585						
III.1.	LA CREATION D'UNE USINE DE PIERRE A LÉCHER							
1	Définition composition des pierres à lécher	5	1991	3 mois	M.R.A.	subvention	I.E.M.V.T.	F.E.N.U.
2	Etudes technique et économique du projet	5	1991	3 mois	M.R.A. / privé	subvention	I.E.M.V.T.	F.E.N.U.
3	Réalisation de l'usine de pierre à lécher	250	1992	6 mois	privé	Prêt bonifié	appel d'offres	F.A.C. / F.E.U.
4	Constitution d'un fonds de roulement	60	1992	3 mois	U.P.A.L	subvention	s.o.	F.E.N.U.
5	Promotion de la pierre à lécher	25	1992	2 ans	U.P.A.L	subvention	VETOPHAR	F.E.N.U.
6	Organisation de la distribution		1992	6 mois	U.P.A.L	autofinancement	VETOPHAR	s.o.
III.2.	LA REHABILITATION DE LA FILIERE AVICOLE MODERNE							
1	Création de l'Office Avicole National		1990	6 mois	Min. Tutelle	s.o.	s.o.	s.o.
2	Investissements prioritaires de l'O.A.N.	45	1990	6 mois	O.A.N.	autofinancement	s.o.	s.o.
3	Formation des agents de l'O.A.N.	10	1990	6 mois	O.A.N.	autofinancement	I.T.A.V.I.	s.o.
4	Définition de la formulation des aliments	5	1990	3 mois	O.A.N.	autofinancement	I.T.A.V.I.	s.o.
5	Constitution d'un fonds de roulement	100	1990	3 mois	O.A.N.	emprunt	s.o.	B.O.A.D.
6	Amélioration des modalités d'exploitation		1991	1 an	O.A.N.	s.o.	s.o.	s.o.
7	Investissements complémentaires de l'O.A.N.	80	1992	3 mois	O.A.N.	autofinancement	s.o.	s.o.
8	Privatisation de l'Office Avicole National		1995	6 mois	Min. Tutelle	s.o.	s.o.	s.o.

## PROGRAMME D' ACTIONS ET D' INVESTISSEMENTS

( 5 / 6 )

Actions	Nature de l'action	Coût (M.F.CFA)	Echéance	Durée mise en oeuvre	Responsable mise en oeuvre	Mode de financement	Partenaires techniques	Partenaires financiers
IV	LES PRODUITS VETERINAIRES	162						
IV.1.	L'AMBIORATION DE LA DISTRIBUTION DES PRODUITS VETERINAIRES							
1	Définition des statut et vocation de VETOPHAR		1990	3 mois	Min. Tutelle	s.o.	s.o.	s.o.
2	Définition du catalogue des produits		1990	3 mois	VETOPHAR	s.o.	s.o.	P.N.U.D./ F.A.C.
3	Réorganisation du réseau de commercialisation		1990	6 mois	VETOPHAR	autofinancement	M.R.A.	s.o.
4	Définition des conditions de commercialisation		1991	6 mois	VETOPHAR	autofinancement	Ch.commerce/ MRA	s.o.
5	Formation des auxiliaires de distribution	10	1991	6 mois	VETOPHAR	autofinancement	Ch. de commerce	s.o.
IV.2.	LE DEVELOPPMENT DE LA PRODUCTION DES VACCINS LABOCEL							
1	Mise en service et maintenance des équipements	8	1990	6 mois	LABOCEL	subvention	expert	U.S.A.I.D/ F.A.C.
2	Acquisition et rénovation d'équipements	121	1990	6 mois	LABOCEL	autof. + emprunt	s.o.	U.S.A.I.D/ F.I.D.A.
3	Agrément au Code des investissements		1990	3 mois	LABOCEL	s.o.	M. Finances	s.o.
4	Recouvrement des créances		1990	1 an	LABOCEL	s.o.	Min. Tutelle	s.o.
5	Campagne de promotion des produits	4	1991	2 ans	LABOCEL	subvention	s.o.	Conseil Entente
6	Amélioration gestion et commercialisation		1991	6 mois	LABOCEL	subvention	s.o.	Conseil Entente
IV.3.	L'EXTENSION DE L'ACTIVITE DE LABOCEL AUX VACCINS AVIAIRES							
1	Accords de commercialisation (VETOPHAR/export)		1993	6 mois	LABOCEL	autofinancement	I.E.M.V.T.	s.o.
2	Formation et assistance technique	10	1993	3 mois	LABOCEL	subvention	I.E.M.V.T.	F.A.C.
3	Acquisition des équipements complémentaires	9	1993	3 mois	LABOCEL	subvention	s.o.	P.N.U.D./ F.E.N.U.

## PROGRAMME D'ACTIONS ET D'INVESTISSEMENTS

( 6 / 6 )

Actions	Nature de l'action	Coût (M.F.CFA)	Echéance	Durée mise en oeuvre	Responsable mise en oeuvre	Mode de financement	Partenaires techniques	Partenaires financiers
V LE LAIT ET LES PRODUITS LAITIERS		15						
1 Etude de restructuration du secteur	Etudes	15	1991	6 mois	M.C.I.A.	subvention	s.o.	F.B.D. / P.N.U.D.
TOTAL PLAN D'ACTIONS ET D'INVESTISSEMENTS ( Millions F.CFA ).....		6.896						